**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 2 AOUT 2023**

Présents : Douin Y, Meyers L, Hakin L, Rousch H, Boniver J, Ceulemans R, Maurage D

En vidéoconférence : Croes D

1. Interclubs :

Suite aux ennuis de santé de Michel Verbeke, le travail du secrétariat est très perturbé.

Les séries sont maintenant élaborées, il reste un contrôle à effectuer avant de pouvoir les publier vers les clubs.

En dames, les inscriptions des équipes permettent de faire une série 1P avec 11 équipes, ainsi qu’une série 2P avec 12 équipes. Si l’une ou l’autre équipe a disparu, force est de constater que plusieurs nouvelles équipes participeront à l’interclubs cette saison.

En messieurs, il y a eu 12 équipes brûlées à la réinscription.

* En 6ème provinciale 9 équipes ont été supprimées mais 28 nouvelles équipes ont vu le jour. La 6ème provinciale sera constituée de 11 séries, dont certaines complètes. Il y aura 18 Bye pour l’ensemble des 6èmes provinciales avec un maximum de 2 par série.
* En 7ème provinciale il y a 24 équipes inscrites. Deux équipes demandent une dérogation pour jouer le vendredi soir, mais cela pose des difficultés. En effet, la philosophie de la 7ème provinciale est de fidéliser de jeunes joueurs à l’interclubs, le fait de jouer le vendredi soir amène le problème de l’heure tardive de clôture des matchs.

Si la dérogation ne peut être obligatoire, rien n’empêche de demander l’accord des adversaires pour déplacer le match au vendredi soir. Il faut espérer aussi que la demande pour jouer le vendredi ne soit que d’ordre organisationnel d’occupation de la salle. En effet, il serait regrettable que ces équipes doivent déclarer forfait en déplacement le samedi par manque de joueurs.

Dison a fait la demande de pouvoir inscrire une équipe en 7ème provinciale qui jouerait en même temps que leurs autres équipes qui évolueront à la FROBTT. Cette demande a été refusée afin d’éviter de rencontrer certaines personnes impliquées dans le dossier concernant la raquette Disonaise mais surtout que la 7ème provinciale est une division d’accueil pour des jeunes appelés à monter dans des divisions régulières.

 La saison est assez encourageante au vu des inscriptions des équipes en championnat.

* Il semble bon également de rappeler, qu’il est très difficilement possible de répondre aux demandes de plus en plus exigeantes des clubs pour la confection du calendrier. L’attribution des places dans les calendriers du national et de Wallonie-Bruxelles impacte déjà considérablement la confection des séries en provinciale, de même que le tirage au sort des divisions 1 et 2, voulu par l’Assemblé Provinciale.
1. Noyaux :

Depuis un certain temps le passage de la liste des forces à des noyaux est la préoccupation d’un groupe de travail au sein de l’AFTT. En effet, un premier projet émanant de la Province du Limbourg et amendé par le groupe de travail a été proposé au conseil national de la FRBTT. Ce projet n’a pas abouti car il n’a pas rencontré la majorité nécessaire pour sa mise en place.

L’AFTT a quant à elle décidé de continuer son travail pour le passage au noyau. Le groupe de travail s’est une nouvelle fois réuni et a apporté quelques modifications.

C’est sur base de ce dossier que le conseil régional de l’AFTT devra se prononcer le lundi 7 août lors de sa réunion. Si une majorité se dégage, les textes réglementaires devront être adaptés puis votés.

En préambule à notre analyse nous avons rappelé les objectifs majeurs pour la mise en place du système de noyau :

1. Permettre aux joueurs qui désirent jouer ensemble de le faire, ce qui éviterait d’avoir une demande massive de changements de classement pour convenance personnelle, ce qui impacte sur les listes des forces actuellement.
2. Eviter la possibilité, principalement aux clubs avec des « grosses listes de forces » de renforcer les équipes pour des rencontres importantes.

Le rapport du groupe de travail a été analysé par les membres du comité provincial afin de présenter un vote unanime au conseil régional. Après lecture des différents points, le comité provincial souhaite les adaptations suivantes :

* Trois joueurs du noyau doivent être présents sur la feuille de match au lieu de deux comme prévu par le groupe de travail.
* De définir une façon de replacer un joueur qui a évolué un certain nombre de fois (peut-être 6) dans un noyau supérieur. Le groupe de travail souhaite que le joueur puisse jouer un nombre illimité de fois dans un noyau supérieur sans devoir changer de noyau.
1. Dames :

Le projet de créer une division supplémentaire en IWB pour compenser la suppression de la division 2 nationale ne fait pas l’objet de remarques.

Une réflexion, pour amener plus de dames et filles à participer à l’interclubs féminins, a été réalisée.

Un premier jet sur une proposition a vu le jour :

Créer une 3ème provinciale dames à caractère spécial. Cette série serait composée d’équipes de deux joueuses (de préférence débutantes) + un double et se déroulerait sous forme de triplette.

En espérant avoir 9 équipes pour cette division, il y aurait 4 semaines d’interclubs par demi-championnat. La durée des rencontres sous cette forme ne devrait pas dépasser les 4 heures.

1. Divers :
* Luc Meyers nous donne des tableaux avec des statistiques concernant les amendes de la saison écoulée. Il finalisera également les factures de fin de saison des clubs.
* Le projet du centre de tennis de table et des bureaux de l’AFTT à Andenne n’aboutira pas et est définitivement ranger aux oubliettes. Pour remplacer ce pôle du tennis de table régional, une solution pourrait être de développer le CFTT.

Pour ce faire une extension avec la création d’une salle pour 9 tables ainsi que différents locaux (rangement, musculation…) est envisagée.

Une première rencontre avec les pouvoirs subsidiants ainsi qu’avec les propriétaires actuels, à savoir la Province de Liège a eu lieu.

L’estimation du coût est de +/- 2 millions d’euro avec un subside espéré de 70%. La Province de Liège étudie la possibilité de céder les installations à l’AFTT.

* L’Assemblée Générale de septembre aura lieu le vendredi 8 septembre 2023 à 19.00 hrs à Blegny

PROCHAINE REUNION LE LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023